

CR BMX
17 mai 2013

Présents :

G. Philippe - L. Philippe - B. Larminier - M. Soenen - A. Renier - P. Manton - A. Duart - P. Duchêne

Excusés :

M. Bonnefont – D. Philippe – JC. Boucher

1. Vie Régionale

Statuts CIF en cours de refonte. Ils seront proposés à l'AG de fin 2013 pour une application 2014.

Statistiques :

BMX : 1546 licenciés (7647 licenciés au total en IdF, 20.2 % pour le BMX)

Rhône Alpes : 3176

Centre : 1626

Provence : 1624

Bretagne : 1550

IdF stable par rapport à l'an passé. Mais de nombreux autres comités ont progressé. Les raisons sont simples :

- Nombre de clubs stable dans le comité
- Nombre d'encadrant limités dans les clubs interdisant les augmentations de licenciés

Finances CIF : LA subvention du CG n'est pas arrivée. Les flux sont tendus.

St Quentin en Yvelines : AG Extraordinaire le 8 juin dont l'ordre du jour porte sur le transfert du siège et les modalités relatives à ce changement.

2. Pôle IdF

La sélection BMX est arrêtée pour 2014. La liste des pilotes n'est pas connue pour l'instant.

3. Représentation IdF au niveau national

L'analyse en PJ montre que dans les catégories d'avenir (minimes à juniors) l'Île de France sera faiblement représentées aux catégories nationales 2014.

Le constat est fait que depuis la création du pôle IdF les ressources du CIF pour l'équipe IdF ont baissé. Les stages organisés par le passé par l'entraîneur BMX du CIF n'ont plus cours et les meilleurs représentants de ces catégories sont livrés à eux même :

- pas d'émulation entre les sélectionnés
- stages hivernaux

La CR demande au CIF d'étudier la possibilité d'allouer une subvention (5000 euros à l'image de ce qui se faisait par le passé) pour redynamiser ces expériences et permettre aux meilleurs franciliens de progresser.

4. Impact des catégories Nationales 2014 sur le championnat régional

L'interdiction faite aux pilotes des catégories nationales 2014 de participer aux Epreuves du National BMX 2014 risque d'avoir un impact sur le nombre de participants aux manches du championnat régional.

Par ailleurs la CN souhaite que les titres de champion régionaux soient décernés sur une manche sèche.

G. Philippe a demandé à ses homologues des autres comités comment ils sont organisés pour l'attribution du titre de champion régional.

Le projet semble avoir été prorogé au niveau de la FFC.

5. La DN IdF

Les pilotes sélectionnés et leurs familles ont consentis à de nombreux efforts pour rester dans la DN du comité. Néanmoins la fin de saison approche et les autres équipes de DN ne manqueront pas de solliciter nos meilleurs représentants.

Si nous souhaitons conserver ces sportifs dont la plupart roulent ensemble depuis de nombreuses années, la DN devra proposer aux pilotes une prise en charge plus conséquente (équipements et déplacements).

Le montant de cette aide est évalué à 15 000 euros.

G. Philippe nous précise que le CIF ne dispose pas de ces finances. Par ailleurs la DN n'est pas reconnue comme faisant partie de l'ETR comme l'a précisé P. Roy dans un récent message. Nous souhaitons savoir ce que nous devons faire pour intégrer l'ETR et pouvoir bénéficier de subventions qui nous permettraient d'éviter la fuite de nos talents.